

Composante :	IECI
Adopté par le conseil de composante le :	11/05/2021
Adopté par la CFVU en date du :	21/09/2021

Régime d'inscription :	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input type="checkbox"/> Formation initiale en apprentissage <input type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation continue en contrat de professionnalisation
------------------------	---

2ème année
 Intitulé de la mention : Musicologie
 Intitulé du parcours type (si existant) : Musique Interprétation et patrimoine

Pour valider leur année et accéder à l'année supérieure du parcours de licence FoSMI (Formation Supérieure de Musicien Interprète) et MIP, (Musique, Interprétation, Patrimoine), les étudiants auront validé chacun des blocs de connaissances et de compétences (BCC).

Le bloc de compétences disciplinaires n'est ni compensant ni compensable.

Le bloc de compétences complémentaires et linguistiques se compensent mutuellement.

Les unités d'enseignement (UE) composant chaque BCC se compensent entre elles. Les semestres ne se compensent pas entre eux.

A la fin d'une année de licence FoSMI et MIP, l'étudiant(e) doit obtenir la totalité des ECTS associés à chaque année.

La non validation par l'étudiant(e) de l'une des années de FoSMI et MIP entraîne le redoublement de l'étudiant(e) avec conservation des UE acquises.

Un(e) étudiant(e) ne peut être autorisé(e) à continuer dans l'année supérieure s'il (si elle) ne maîtrise pas les enseignements fondamentaux (bloc disciplinaire et bloc complémentaire) de ce parcours. Un(e) étudiant(e) ne pourra donc être autorisé(e) à continuer en année supérieure qu'à la condition d'avoir validé au moins un semestre sur les deux et, pour le semestre non validé, d'avoir au moins les

BCC disciplinaires et complémentaires du parcours. Lorsqu'un(e) étudiant(e) n'a pas validé tous les BCC de l'année en cours, la poursuite en année supérieure est soumise à l'autorisation du jury.

Pour les étudiant(e)s inscrits en contrôle terminal, l'épreuve terminale représente 100% des crédits.

En cas de non validation d'un ou plusieurs blocs l'étudiant(e) peut se présenter aux épreuves de seconde chance (session 2) de toutes les UE non acquises (les UE dont la note de première session est inférieure à 10/20) et non compensées au sein du ou des blocs non validés. En raison de leurs spécificités, certaines UE (UE du CRR, stage...) n'ont pas de session 2.

Les UE libres ne peuvent être suivies qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne du semestre dans lequel elles ont été choisies.

L'assiduité au CM et au TD est obligatoire. Les absences doivent être justifiées. La troisième absence non justifiée entraîne la défaillance à l'UE, si l'étudiant est inscrit en contrôle continu.

L'IECI est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômes et de porter les valeurs universitaires d'honnêteté intellectuelle et de probité scientifique. Les travaux proposés par les étudiant(e)s doivent toujours être le résultat d'un travail original et personnel. L'IECI se réserve le droit d'utiliser un logiciel de détection du plagiat et informe ses étudiant(e)s que des procédures disciplinaires seront lancées en cas de plagiat avéré.

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom responsable	cocher si reponsabl es extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences									
							Présentiel			Total présentiel	Nbre d'heures			Total horaire	1ère session				2nde chance				
							CM	TD	TP						Type de contrôle		Type de contrôle						
							Contrôle continu		Examen terminal		TP			2nd session		Autres							
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve														
BCC disciplinaire 1 MIPFONDS3							78	78	0	78	14												
LMCDS301	S3	Discipline principale Instrument / voix	Main Instrument	Obligatoire	Sabine Adam-Bienaimé	X	15	15	0	15	6		100							100	Audition 30min		
LMCDS302	S3	Basse continue / 2e instrument	Second Instrument	Obligatoire	Sabine Adam-Bienaimé	X	15	15	0	15	2		100							100	Audition 30min		
LMCDS303	S3	Production artistique en petites formations et grands ensemble dirigés	Music ensemble practices (chamber music, conducted ensembles)	Obligatoire	François Poly	X	24	24	0	24	3		100							100	Audition 30min		
LHHIS360	S3	Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique	History of Music and Musicology	Obligatoire	Evelyne Samama		24	24	0	24	3		100				100	Ecrit 2h					
BCC disciplinaire complémentaires et professionnelles 1 MIPTRAN3							90	90	0	90	10												
LMCTS310	S3	Ornementation/improvisation	Ornementation and improvisation	Obligatoire	Caroline Delume	X	15	15	0	15	2		100							100	Audition 30min		
LMCTS311	S3	Ecriture polyphonique, contrepoint ancien	Writing and early counterpoint	Obligatoire	Alban Framboisier	X	18	18	0	18	3		100							100	Audition 30min		
LMCTS312	S3	Organologie, lutherie, accords, tempéraments	Organology	Obligatoire	Alban Framboisier	X	12	12	0	12	1		100							100	Audition 30min		
LMCTS313	S3	Danses renaissance et baroque	Renaissance and Baroque Dance	Obligatoire	Irène Ginger	X	18	18	0	18	1		100							100	Audition 30min		
LMCTS314	S3	Analyse 2	Analyse musicale	Obligatoire	Ziad Kreidy		15	15	0	15	2		100							100	Audition 30min		
LMCTS315	S3	Pratique vocale : rhétorique et déclamation	Vocal practices	Obligatoire	Brigitte Lesne	X	12	12	0	12	1		100							100	Audition 30min		
BCC transversales et linguistiques 1: MIPLING3							18	72	0	84	6												
1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes							18	24	0	36	3												
LHLET323 changer le code en code LHHIS	S3	Histoire des institutions et des métiers de la culture	History of cultural institutions and professions	Optionnel	Pauline Lemaigre-Gaffier		18	18	0	18	3		100				100	Ecrit 2h					
LHLET311	S3	Culture antique et humanités	Ancient culture and humanities	Optionnel	J.M Civardi		24	18	0	18	3		100				100	Ecrit 2h					
1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes							48	48	0	48	3												
MIPANGS3	S3	Anglais	Musicological english	Optionnel	Charlotte Hevik		24	24	0	24	3		100				100	Ecrit 2h					
LFLE300	S3	Français Langue étrangère (FLE)	French as a foreign language	Optionnel	Laurent Bazin		24	24	0	24	3		100				100	Ecrit 2h					
BCC disciplinaire 2							78	78	0	78	14												
LMCDS401	S4	Discipline principale Instrument / voix	Main Instrument	Obligatoire	Sabine Adam-Bienaimé	X	15	15	0	15	6		100							100	Audition 30min		
LMCDS402	S4	Basse continue / 2e instrument	Second Instrument	Obligatoire	Sabine Adam-Bienaimé	X	15	15	0	15	2		100							100	Audition 30min		
LMCDS403	S4	Production artistique en petites formations et grands ensemble dirigés	Music ensemble practices (chamber music, conducted ensembles)	Obligatoire	François Poly	X	24	24	0	24	3		100							100	Audition 30min		
LHHIS460	S4	Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique	History of Music and Musicology	Obligatoire	Evelyne Samama		24	24	0	24	3		100				100	Ecrit 2h					
BCC disciplinaire complémentaires et professionnelles 2							78	78	0	75	10												
LMCTS410	S4	Ornementation/improvisation	Ornementation and improvisation	Obligatoire	François Lazarevitch	X	15	15	0	15	2		100							100	Audition 30min		
LMCTS411	S4	Pratique vocale : rhétorique et déclamation	Vocal practices	Obligatoire	Brigitte Lesne	X	15	15	0	15	2		100							100	Audition 30min		
LMCTS412	S4	Pratique de l'image et du son	Practice of image and sound,	Obligatoire	Serge de Laubier	X	15	15	0	15	2		100							100	Audition 30min		
LMCTS413	S4	Pratiques mentales et corporelles	mental and cultural practices	Obligatoire	Christine Musset	X	15	15	0	15	1		100							100	Audition 30min		
LMCTS414	S4	Pratiques pédagogiques (stage et rapport de stage)	Pedagogical practices	Obligatoire	Sabine Adam-Bienaimé		18	18	0	15	3		100							100	Audition 30min		
BCC Transversales et linguistiques 2 :							24	84	0	108	6 ou 9												
1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes							24	36	0	60	3												
LHHIS456	S4	Art et société	Art and society	Optionnel	Delphine Carrangeot		12	18	0	30	3		100				100	Ecrit 2h					

